

Le 9 janvier 2012

Communiqué

Triple volume pour Sodiaal : point trop n'en faut !

La FNPL (Fédération nationale des producteurs de lait) s'étonne que le groupe Sodiaal s'apprête à pratiquer, dès 2012, un système de triple volume (A, B, C) avec prix différenciés. En effet, la mise en place par Sodiaal de son système de double volume (A et B) n'a été effective qu'en avril 2011.

La FNPL qui n'est pas opposée au principe de volumes différenciés, estime que l'introduction de ce volume C est prématurée. Trop de précipitation que les éleveurs ne comprendront pas et sont susceptibles de traduire par une volonté de baisse du prix du lait. En effet, ce volume supplémentaire C sera moins rémunérateur que les deux premiers.

Cette addition de volumes risque d'aboutir, au final, à une soustraction de revenu pour les éleveurs !

Volumes A, B, C et pourquoi pas Z pour zéro revenu pour les producteurs !

La FNPL regrette l'absence d'information et de concertation, préalable à toute nouvelle équation du prix du lait payé aux producteurs dans le respect des accords interprofessionnels. C'est pourquoi, la FNPL incite les sociétaires à demander des explications à leur coopérative.

La FNPL appelle les responsables de son réseau à organiser des rencontres avec les administrateurs de Sodiaal.

La FNPL souhaite la mise en place d'un projet coopératif global sur cette gestion des volumes. En pleine mutation, la filière laitière a plus que jamais besoin d'une stratégie collective pour 2012.

Contact - Gilles Psalmon : 06 76 48 93 89